

Zeitschrift: Journal suisse d'apiculture
Herausgeber: Société romande d'apiculture
Band: 72 (1975)
Heft: 11

Rubrik: Concours des ruchers SAR 1975

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 29.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

CONCOURS DE RUCHERS 1975

Organisation

Selon l'art. 6 du règlement, l'AD du 15 mars 1974 avait désigné par tirage au sort pour l'année 1975, la circonscription N° 10 comprenant « Les Alpes », « Chamossaire » et le « Pays-d'Enhaut ».

Le jury est formé de M. Jean Chammartin, membre du comité SAR, M. André Jacquier, Les Marécottes, désigné par l'AD et M. Daniel Ramel, de Château-d'Ex, désigné par la circonscription visitée.

Observations générales

En 1975, 14 apiculteurs ont affronté le jury (le même nombre qu'en 1974). Ce chiffre est très satisfaisant et se décompose comme suit. Sections : « Les Alpes », 8 apiculteurs possédant 125 colonies ; « Chamossaire », 2 apiculteurs avec 60 colonies et le « Pays d'Enhaut », 4 apiculteurs avec 92 colonies, soit un total de 277 colonies.

Le concours des ruchers est une bonne occasion de se perfectionner, d'améliorer la conduite de son rucher et de mieux connaître ce monde merveilleux des abeilles. C'est un stimulant qui provoque une saine émulation chez les apiculteurs. L'année précédant le concours, on prépare déjà les colonies, on refait la peinture des ruches, on met de l'ordre, car on désire présenter un rucher dans de bonnes conditions.

Nous avons constaté que bon nombre d'apiculteurs font de l'élevage en collaboration avec des collègues expérimentés et utilisent les stations de fécondation de Bonathiesse et de l'Hongrin. C'est un excellent moyen d'apporter du sang nouveau au rucher et d'améliorer le rendement.

Les considérations élogieuses ou les critiques exposées dans les rapports particuliers relèvent ce que l'on trouve de bien ou ce qui peut être amélioré. Le pointage est le résultat de ces constatations.

Le jury a travaillé avec impartialité, en parfaite harmonie et identité de vue.

Il est attribué 2 médailles de bronze, 3 médailles d'argent et 9 médailles d'or.

La médaille est, pour l'apiculteur, le fruit de son travail et de ses efforts pour présenter un rucher bien tenu.

Nous avons remarqué que les apiculteurs visités portent beaucoup d'intérêt à l'apiculture et qu'ils cherchent constamment à développer leurs connaissances par les cours organisés à cet effet, qui sont très positifs. Les aînés s'occupent de la formation des plus jeunes.

Bon nombre d'apiculteurs pratiquent la pastorale, mais cette année l'absence de nectar a été générale, mis à part un cas où l'autre où il y avait un léger apport. Malgré cette disette, les apiculteurs gardent l'espérance d'une meilleure année en 1976.

Nous devons féliciter un membre particulièrement méritant et dévoué, M. Arnold Roussy, chef de gare à Rossinière qui obtient 144 points sur un maximum de 150. Très absorbé par ses occupations professionnelles, M. Roussy trouve encore du temps pour s'occuper de plus de 60 colonies, divisées en 3 ruchers placés en des endroits différents. Membre vétérane de la SAR, M. Roussy est spécialiste en élevage, s'occupe de la station de l'Hongrin, donne de nombreux cours à ses collègues qui bénéficient de sa grande expérience et de son dévouement inlassable. Ses colonies sont le fruit d'une sérieuse sélection qui a fait l'admiration du jury. Lors de l'assemblée SAR au printemps 1976 à Lausanne, le prénommé recevra la médaille « vermeille » offerte par les Sociétés d'agriculture de la Suisse romande pour récompenser le meilleur lauréat du concours.

Nous remercions tous les apiculteurs qui nous ont tous aimablement reçus et les félicitons pour leur bon travail et leur amour des abeilles.

Nous remercions aussi le collègue Daniel Ramel pour les services rendus dans ses fonctions de secrétaire du jury et pour sa précieuse collaboration.

Nous ne voulons pas terminer ces lignes sans rendre un hommage respectueux à la mémoire de M. André Jacquier, décédé deux jours après la séance du jury. Ce brusque décès a jeté la consternation chez les apiculteurs. M. Jacquier a rendu d'incalculables services à l'apiculture romande en général et dans les concours des ruchers en particulier, grâce à son dévouement et à son expérience. Nous gardons le meilleur souvenir de ce cher collègue et ami.

Nous gardons aussi un très bon souvenir des contacts que nous avons eus avec les apiculteurs visités.

Le président du jury : *Jean Chammartin.*

BOO Charles, agriculteur, Flendruz, 14 ruches DB.

Fils d'apiculteur, il est locataire du terrain situé dans une clairière à 300 m. de la route cantonale, accès par transporter.

Toutes ses ruches sont de sa fabrication.

Pratique aussi l'élevage de la carnirole et la fécondation à l'Hongrin.

Travaille sûrement et calmement ; nous savons qu'il perfectionne ses connaissances théoriques.

Le jury lui accorde : 9, 10, 10, 9, 9, 9, 9, 9, 9, total 92 points. **Médaille d'or.**

Le président :
Jean Chammartin

Le secrétaire :
Daniel Ramel

Le membre :
André Jacquier

CHABLAIX Robert, tailleur, Valleyres-sur-Villeneuve, altitude 700 m.

10 ruches Layens dans une clairière de frênes, noisetiers et châtaigniers tout proches, clairière dont il est le propriétaire, orientée sud-ouest. Accès difficile et très incliné.

Une partie des ruches sont neuves. Race croisée commune et italienne. Les reines ne sont pas marquées. Il n'achète pas ses reines ; renouvellement par essaimage. En deuxième visite beaucoup de cadres vides, peu de réserves, mais beau couvain.

Travail calmement, matériel au complet et en bon état, pas de cire construite en réserve, pas de comptabilité, connaissance de la flore et connaissance des maladies à compléter, bonne connaissance administrative. Le jury lui conseille d'améliorer l'accès au rucher.

Le jury lui accorde : 7, 8, 8, 8, 8, 7, 7, 9, 6, 8, total 76 points. **Médaille de bronze.**

Le président :
Jean Chammartin

Le secrétaire :
Daniel Ramel

Le membre :
André Jacquier

EGGEN Robert, laborantin, chalet Anglemont, 1852 Roche.

400 m. d'altitude, 18 ruches pastorales + 3 nucléi.

Troisième génération d'apiculteurs, rucher très bien situé, entouré d'un massif de fleurs et de rocailles, dans le verger près du chalet. Abeille de race carniolienne qui lui donne satisfaction.

Plein d'enthousiasme pour l'apiculture qu'il a hérité de son père. Cherche continuellement à parfaire ses connaissances par la lecture d'ouvrages et surtout avec le contact avec des collègues expérimentés. Sa manière de travailler est

bonne. Renouvelle ses reines par achat chez des éleveurs renommés et par petit élevage jersonnell. Les reines sont marquées.

Cet apiculteur très optimiste montre beaucoup d'amour pour l'abeille.

Construit lui-même son matériel avec parfaite réussite, où l'on découvre ses qualités pour le travail sur bois. Félicitations.

Le jury lui accorde : 10, 10, 9, 9, 9, 9, 9, 10, 10, 9, total 94 points. **Médaille d'or.**

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
<i>Jean Chammartin</i>	<i>Daniel Ramel</i>	<i>André Jacquier</i>

FONTANNAZ Edouard, agent de police, Valleyres-Dessus, altitude 470 m. 10 colonies DB, orientée est-sud-est.

Forêts de feuillus, châtaigniers, cerisiers, noisetiers, érables et frênes. Emplacement isolé approchable avec transporter.

Ruches neuves, système pastoral, 2 cadres à construire par ruche, reines marquées.

A la première visite, 5 ruches ont les hausses, abeilles peu agressives. Cabane à matériel très bien agencée y compris pharmacie, clé à disposition des agriculteurs.

A la deuxième visite 6 à 7 kg de miel operculé. Connaissances théorique et anatomique à compléter.

Le jury lui accorde : 9, 10, 9, 9, 9, 10, 10, 9, 9, 8, total 92 points. **Médaille d'or.**

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
<i>Jean Chammartin</i>	<i>Daniel Ramel</i>	<i>André Jacquier</i>

GLAPPEY Eugène, chef d'entretien trolleybus, inspecteur des ruchers et conseiller apicole, Villeneuve, 28 + 24 ruchettes d'élevage.

Ses ruches sont réparties en 3 ruchers, a 2 ruchers dans la région de Villeneuve, pratique la pastorale à Savigny et dans le vallon de la Tinière.

Apiculteur compétent et très dévoué pour les membres de sa section et a recruté plusieurs jeunes membres. Excellent praticien, aimant ses abeilles, qu'il nous permette de lui conseiller de perfectionner ses connaissances théoriques. Le matériel et l'outillage sont au complet, mais devraient être disposés dans un local servant uniquement à l'apiculture.

Le jury lui accorde : 10, 10, 9, 9, 9, 9, 9, 10, 9, 10, 10, 9, 9, 9, 10, total 141 points. **Médaille d'or.**

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
<i>Jean Chammartin</i>	<i>Daniel Ramel</i>	<i>André Jacquier</i>

GRANDJEAN Charles, inspecteur des ruchers, Rossinière, 12 ruches BJ.

Orientées au sud dans un petit vallon, abritées des vents. Rucher pavillon de sa fabrication ainsi que ses ruches. Change ses reines par essaimage sauf une carnirole pure race.

Travaille très calmement, peu de réserve de nourriture.

Nous lui conseillons de parfaire ses connaissances apicoles.

Le jury lui accorde : 9, 8, 9, 9, 9, 8, 9, 9, 8, 9, total 87 points. **Médaille d'argent.**

Le président :	Le secrétaire :	Le membre :
<i>Jean Chammartin</i>	<i>Daniel Ramel</i>	<i>André Jacquier</i>

GRENO Edgard, employé communal, Pallueyre-sur-Ollon, 7 ruches DB pastorales.

Race commune, travaille calmement, matériel neuf. Ruche pépinière à disposi-

tion. Rucher orienté sud-est à 100 m. derrière la ferme. A la première visite il travaille sans voile et sans fumée.

La technique et la théorie sont à parfaire. Cet apiculteur gagnerait d'avoir un local réservé à l'apiculture à disposition.

Le jury lui accorde : 8, 10, 8, 8, 8, 7, 8, 7, 7, 7, total 78 points. **Médaille de bronze.**

Le président :
Jean Chammartin

Le secrétaire :
Daniel Ramel

Le membre :
André Jacquier

GUILLET Jean-Pierre, fonctionnaire, Crebelley, 12 ruches DB caucasienne et commune.

En forêt en partie de sapins blancs et acacias, orientée au sud près du chalet. Pratique l'apiculture pastorale aux Ecovets à 1300 m. d'altitude. Travaille très calmement et très bonne connaissance d'apiculture. Questions techniques à approfondir, matériel au complet, mais gagnerait d'avoir un local réservé à l'apiculture.

Le jury lui accorde : 10, 10, 9, 10, 9, 9, 9, 9, 9, total 93 points. **Médaille d'or.**

Le président :
Jean Chammartin

Le secrétaire :
Daniel Ramel

Le membre :
André Jacquier

MICHEL Jean-Paul, employé Ciba, Bex, 12 ruches DB orientées au sud derrière la maison.

Pratique la pastorale au Mont-sur-Bex, fait son élevage lui-même ; race carnirole. Fécondation à Tovassière. Il travaille très calmement. Renouvelle deux cires annuellement. Ruches pépinières en service. Il a suivi les cours de conseiller apicole. Quelques questions techniques doivent être revues.

Passionné d'apiculture, il est un exemple pour ses collègues apiculteurs.

Le jury lui accorde : 10, 10, 9, 10, 9, 10, 9, 10, 9, 9, total 95 points. **Médaille d'or.**

Le président :
Jean Chammartin

Le secrétaire :
Daniel Ramel

Le membre :
André Jacquier

MOREX Félix, agriculteur-employé de fabrique, Versvey, 48 ruches DB en 2 ruchers.

Troisième génération d'apiculteur, fait la pastorale région Villars-Gryon. Souche carnirole, croisée métissée. Travaille calmement, découpe le bas d'un ou deux cadres pour les bourdons. Il achète ses reines et ne pratique pas l'élevage. Reines de 1974 carniroles marquées.

Sa petite-fille Dominique est intéressée par l'apiculture et accompagne son grand-père au rucher.

Pour un rucher de cette importance, il devrait pratiquer l'élevage de ses reines.

Le jury lui accorde : 10, 8, 8, 9, 9, 8, 7, 9, 9, 10, 7, 9, 8, 9, 10, total 130 points. **Médaille d'argent.**

Le président :
Jean Chammartin

Le secrétaire :
Daniel Ramel

Le membre :
André Jacquier

NIEDERHAUSER Paul, retraité ASD, Aigle, 22 ruches DB pastorales au Poutet près du Sépey, membre vétérinaire.

Caucasiennes et communes non marquées. Ruches de sa fabrication en très bon état. Situation près de la ligne de chemin de fer à proximité immédiate des prairies. Ruches assez fortes, utilise ses nucléi pour le renouvellement de ses reines.

Questions anatomiques à approfondir, il a beaucoup d'application dans son travail apicole, très dévoué pour sa section et ses collègues, ne ménage pas ses conseils expérimentés.

Le jury lui accorde : 9, 10, 10, 9, 9, 9, 10, 9, 9, 9, total 93 points. **Médaille d'or.**

Le président :
Jean Chammartin

Le secrétaire :
Daniel Ramel

Le membre :
André Jacquier

NOLL Albert, représentant, Les Moulins.

Six ruches DB au soleil levant près de la maison au centre du village, au bas d'un grand talus. Cet apiculteur pourrait améliorer son emplacement en aménageant une haie vive au bord de la terrasse qui surplombe la route.

Il travaille calmement et quelques bonnes lectures apicoles lui permettront d'améliorer ses connaissances.

Pratique l'élevage avec ses collègues et rend de menus services à la section. Fiches généalogiques bien tenues.

Le jury lui accorde : 8, 10, 9, 9, 9, 9, 9, 9, 9, 8, total 89 points. **Médaille d'argent.**

Le président :
Jean Chammartin

Le secrétaire :
Daniel Ramel

Le membre :
André Jacquier

PERRETEN Georges, menuisier, Les Diablerets, 18 ruches DB en 3 ruchers.

Reines marquées et numérotées, fécondées à l'Hongrin, de race pure. Les ruches sont sur balance avec combinaison pour l'utiliser sur plusieurs ruches.

Présentation d'une ruchette de sa fabrication et de sa conception. Construit tout son matériel de manière exemplaire. N'a pas de comptabilité.

Connaissance anatomique à revoir. Il travaille avec calme et précision.

Le jury lui accorde : 10, 10, 9, 9, 9, 10, 9, 10, 7, 9, total 92 points. **Médaille d'or.**

Le président :
Jean Chammartin

Le secrétaire :
Daniel Ramel

Le membre :
André Jacquier

ROUSSY Arnold, chef de gare, Rossinière, conseiller apicole et moniteur, 60 ruches DB et BJ.

Ruches et ruchers construits par lui-même, cadres à faux bourdons dans toutes les ruches. Reines marquées et fécondées à Bonnachiesse et à l'Hongrin.

Bele population, toutes les reines sont équipées de leur carte de pedigree et de leur fiche généalogique. Pratique l'élevage avec sélection et choix de ses meilleures souches. Le rendement moyen est supérieur aux apiculteurs de la région.

Matériel et outillage au complet et parfaitement en ordre ainsi que le matériel d'élevage.

Le laboratoire et le local de magasinage sont à citer en exemple. Comptabilité et ascendance méritent nos compliments. Les connaissances et le travail pratique, qui sont le fruit d'une longue expérience, sont bons mais pourraient être améliorés. Cet apiculteur possède une belle documentation livresque qu'il saura consulter pour être à la mesure de ses excellentes connaissances pratiques.

Il nous plaît de lui adresser nos sincères félicitations.

Le jury lui accorde : 9, 9, 10, 9, 9, 10, 10, 9, 10, 10, 10, 10, 9, 10, total 144 points. **Médaille d'or.**

Le président :
Jean Chammartin

Le secrétaire :
Daniel Ramel

Le membre :
André Jacquier